

2. Quand le gouvernement pense-t-il être en mesure de ratifier la Convention?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1 et 2. Depuis la signature de la convention, le gouvernement du Canada a consulté les gouvernements provinciaux afin d'obtenir leur accord à la ratification canadienne. Aucune province n'a refusé son consentement à la ratification. Ce processus de consultation tire à sa fin, et le gouvernement a bon espoir que le Canada pourra procéder à la ratification de la convention dans un avenir rapproché.

LES RECETTES ET LES DÉPENSES DU MINISTÈRE DES POSTES

Question n° 429—**M. Fortin**:

1. Pour chacune des dix dernières années, quelles ont été a) les recettes, b) les dépenses du ministère des Postes?

2. Ces recettes et dépenses comprennent-elles la valeur des services que le ministère des Postes reçoit des autres ministères aussi bien que la valeur des services fournis à ceux-ci par le ministère des Postes et, dans la négative, à quelle valeur évalue-t-on ces services?

3. Pour chacune des dix dernières années, quel a été l'excédent ou le déficit du ministère des Postes?

4. Pour chacune des dix dernières années, quel a été le nombre de bureaux de poste?

5. Pour chacune des dix dernières années, quel a été le nombre des employés du ministère des Postes?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et ministre des Communications): Voir le tableau suivant.

EN MILLIONS DE DOLLARS

	1959-1960	1960-1961	1961-1962	1962-1963	1963-1964	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969
1. (a) Recettes.....	196.9	205.6	217.5	226.7	240.3	268.7	285.1	305.4	337	374.9
(b) Dépenses.....	220.3	236.8	246.5	251.4	277.2	279.6	315.8	353.1	404.2	463.1
2. Oui.										
3. Déficit.....	23.4	31.2	29	24.7	36.9	10.9	30.7	47.7	67.2	88.2
4.....	11,414	11,335	11,291	11,224	11,149	11,097	11,172	11,059	10,838	10,450
5.....	39,855	40,542	41,197	41,512	42,027	43,067	44,244	46,767	48,376	49,058

LES TRAVAUX DE PROSPECTION À L'ELDORADO NUCLÉAIRE LTÉE

Question n° 431—**M. Fortin**:

1. En ce qui concerne la réponse donnée à la question n° 2229 le 11 juin 1969, quelles instructions relatives à l'interdiction de travaux de prospection le gouvernement a-t-il données à l'Eldorado Nucléaire Ltée?

2. Quand le gouvernement a-t-il levé les restrictions et en quoi consistait cette directive?

3. D'après les études de la Société, les provisions d'uranium et de produits dérivés de l'uranium sont-elles suffisantes?

4. La Société a-t-elle l'intention de vendre des actions ou des obligations en vue d'obtenir des fonds pour la prospection?

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire des ministres de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. En mars 1961, le ministre du Commerce a ordonné que l'Eldorado nucléaire Limitée abandonne l'exploitation et ne mette pas en œuvre son programme de 1961.

2. Le 19 juillet 1968, le gouvernement a approuvé la reprise des travaux d'exploitation minérale par l'Eldorado, et a ordonné que la société obtienne l'autorisation du Cabinet pour disposer de tout gisement minéral en sa possession.

3. Non.

4. En ce moment, la société ne projette pas de financer la prospection par la vente d'actions ou d'obligations.

L'ENREGISTREMENT DES TREMBLEMENTS DE TERRE

Question n° 434—**M. Rose**:

1. Les scientifiques travaillant pour le gouvernement canadien ont-ils enregistré des tremblements de terre et, dans l'affirmative, ces scientifiques ont-ils enregistré un violent tremblement de terre dans les îles Aléoutiennes à la fin du mois d'octobre 1969?

2. Quelle en a été l'intensité selon l'échelle Richter?

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. Des scientifiques du gouvernement canadien exploitent un réseau sismique classique qui enregistre régulièrement les tremblements de terre à vingt-quatre stations disséminées par tout le Canada.

Une secousse sismique survenue dans les îles Aléoutiennes, à environ 51° de latitude nord et 179° de longitude ouest, à 11h. 33 min. 5 secondes (heure universelle) le 31 oc-